

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et solidaire

Secrétariat général

**Arrêté du 12 août 2019
portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du
conseil général de l'environnement et du développement durable**

NOR: TREK1923958A
(Texte non paru au Journal officiel)

La ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2010 modifié fixant la répartition de l'enveloppe d'emplois et de points de nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour ;

Vu l'avis du comité technique spécial dans sa séance du 13 février 2019,

ARRÊTE

Article 1^{er}

La liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable est fixée à effet du 2 décembre 2018, conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

L'arrêté du 9 octobre 2017 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable du ministère de la transition écologique et solidaire est abrogé à compter du 2 décembre 2018.

Article 3

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 12 août 2019

Pour la ministre et par délégation
Le Sous-directeur du pilotage, de la performance et de la synthèse

signé

Nicolas NEIERTZ

ANNEXE

Liste des emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire, au titre des 6^e et 7^e tranches de la mise en œuvre du protocole Durafour, au sein du conseil général de l'environnement et du développement durable

Catégorie	Nombre d'emplois attribués	Nombre de points attribués	Désignation de l'emploi	Services
A	1	30	Adjoint au chef de bureau	Section ressources humaines et moyens - Bureau des rapports et de la documentation
A	1	30	Inspecteur santé et sécurité au travail, chargé de mission	MIGT Rennes
A	1	30	Chargé de mission	MIGT Bordeaux
A	1	30	Adjoint mission ministérielle d'audit interne, chargé de mission	Section audits, inspections et vie des services
A	1	30	Chargé de mission	Section audits, inspections et vie des services
A	1	30	Chargé de mission	Section audits, inspections et vie des services
A	1	30	Inspecteur santé, sécurité au travail, chargé de mission	Section audits, inspections et vie des services
A	1	30	Chargé de mission	Section milieux, ressources et risques
A	1	30	Responsable de secteur	Comité d'histoire

A	1	30	Adjoint au chef de bureau	Section ressources humaines et moyens - Bureau du personnel et des moyens généraux
A	1	40	Secrétaire général, chargé de mission	MIGT Outre-mer
A	1	40	Chef de bureau	Section audits, inspections et vie des services Bureau des rapports et de la documentation
A	1	40	Secrétaire général, chargé de mission	Section transition écologique, construction et innovations
Total A	13	420		
B	1	15	Assistant du président et instruction des dossiers	Autorité environnementale
B	1	15	Adjoint au chef de bureau	Section ressources humaines et moyens - Bureau de la communication
B	1	15	Assistant du vice-pré- sident	Vice-présidence du CGEDD
B	1	15	Chargé d'études de la mission générale d'ins- pection des sites	Section habitat, cohésion sociale et développement territorial
Total B	4	60		

C	1	10	Assistant du vice-président	Vice-présidence du CGEDD
Total C	1	10		
Total A, B et C	18	490		

